

REUNION PUBLIQUE DU QUARTIER 8

Le 03 Octobre 2015

Le Quartier 8 se situe au Sud Est de la commune de BRIVE la Gaillarde ; il est constitué d'un mixte d'habitations résidentielles et d'activités industrielles, artisanales, administratives, militaires, enseignement et formation continue.

En termes d'habitants, c'est près de 3500 personnes réparties dans 1200 foyers mais aussi environ 2300 personnes qui y travaillent.

Créée en février dernier, dans le cadre du projet municipal de la Vie des Quartiers, l'association « **Les Relais du Quartier 8** », a tenu sa première réunion publique, le 03 Octobre dernier au collège ROLLINAT.

Se sont près de 70 personnes qui se sont retrouvées au Collège Rollinat à l'invitation de l'Association. Le Président Michel Rabanet a présenté les spécificités du Quartier 8 et ses multiples visages qui en font sa richesse tandis qu'en arrière-plan défilaient des images et textes issues des Archives Municipales présentant les différents lieux du Quartier au siècle dernier.

Puis, il présenta l'Association « Les Relais du Quartier 8 » en véritable Conseil de Quartier avec son mode de fonctionnement. Il insiste sur le fait que chaque personne inscrite sur les listes électorales est membre de droit de l'association. Le budget annuel de l'Association est de 1000 € pour le fonctionnement, versé par la mairie. Pour le volet « Travaux, aménagements, investissement » l'enveloppe s'élève à 150 000 € annuel, issue du budget municipal voté chaque année. Les travaux qui sont listés sont issus des demandes faites par les riverains directement en mairie ou par le biais des Conseillers de Quartier qui doivent faire remonter les demandes en mairie. Des choix devront être faits afin de prioriser les interventions et de les organiser dans un calendrier pluriannuel.

L'Association a également un rôle d'animation du quartier afin de créer du lien entre les habitants, dans un esprit de solidarité et d'entre-aide. Le Président précise que plusieurs pistes sont en réflexion notamment la mise en œuvre d'un vide-grenier au printemps prochain.

Puis, Michel Rabanet présente la synthèse du retour des questionnaires que l'Association a diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants en avril dernier. Des taux de retour moyen : sur 1300 distributions, il y a eu 65 retours faits, par mail, boîtes aux lettres du siège au gymnase Rollinat et Intermarché du Pilou. Les sujets abordés par les habitants sont : la circulation, l'état de la voirie, la propreté, le voisinage, le stationnement, le bruit.

Le Président remercie les élus pour leur présence, Sophie SEGUY et Jean Luc DELARUE, élus en charge de la vie des quartiers et Marc CHATEL, élu du quartier, ainsi que Nathalie MOUSSOURS et Henri LAUZERAL qui sont les opérationnels de la Mairie. Puis il donne la parole à Frédéric Soulier, Maire de Brive, qui a rejoint l'assistance pour présenter les résultats de l'enquête faite auprès des Brivistes en juin dernier pour qu'ils donnent leurs priorités des services assurés par la mairie.

Il faut retenir que 24 % des ménages ont répondu ce qui est très satisfaisant pour une telle consultation et les attentes des brivistes sont par ordre d'importance :

La sécurité, les actions favorisant les déplacements en ville, les actions en faveur des publics fragiles et les actions en faveur de la jeunesse. Ces 4 points recueillent plus de 50 % des suffrages. Suivent les actions en faveur des enfants, de l'environnement, du sport, de la culture et de la vie associative avec des valeurs au dessous de 50 %. Les actions en faveur de la ville numérique arrivent en dernier avec un score de 15 %.

Comme le souligne Frédéric Soulier, cette consultation servira d'outil pour l'établissement du prochain budget, mais c'est le conseil municipal et le Maire qui arbitreront au final.

La seule interrogation et le mauvais score réalisé par la ville numérique ; en effet le numérique sera probablement un facteur clé pour la création d'emplois dans les 10 ans à venir.

Un rappel est fait sur le désengagement de l'état à hauteur de 6 Millions d'€ pour la commune de BRIVE.

Deux solutions se présentent, soit augmenter les impôts fonciers et locaux, soit de réduire les dépenses en priorisant les actions.

C'est cette deuxième solution qui a été retenue par le Maire et son Conseil municipal.

S'en suit un échange entre les participants et le premier magistrat de la commune avec bon nombre de questions sur : le bruit généré par les deux roues, l'impossibilité de se garer dans certaines rues, l'excès ou l'absence d'éclairage dans certaines rue et carrefours, l'état de la voirie, l'absence d'abris bus scolaire ...toutes les demandes sont notées par les opérationnels de la MAIRIE et seront analysées.

Comme toujours cette réunion se termine par un « pot de l'amitié » avec des boissons mises à disposition gracieusement par l'Intermarché du Pilou.

Il est 18 heures passée, c'est l'heure de conclure. Le Président remercie l'assistance de sa participation, et le Maire de Brive pour sa présence à cette réunion publique. Si beaucoup d'actions restent à mener les membres du conseil de quartier sont satisfaits de cette première étape et vous assurent qu'ils continueront à vous aider et attendent vos éventuelles propositions et participations.

JP BREUIL.

